

LE MANQUE DE GRANULATS, UNE ENTRAVE AU DEVELOPPEMENT

Mohamed LERARI

Les 1ères journées sur les granulats, organisées conjointement par l'ENG ⁽¹⁾ et l'ONCTTP ⁽²⁾, en leur qualité de principaux animateurs -avec la DEER ⁽³⁾- du Comité National des Granulats (encadré 1), se sont déroulées au Palais des Nations les 6 et 7 décembre derniers. La présence à la cérémonie d'ouverture de trois ministres -ceux de l'Equipement, de l'Habitat et des Transports- et la participation des deux premiers cités à la totalité de la session matinale des travaux, soulignent -si besoin en était- la préoccupation des pouvoirs publics face au problème «granulats», dont la persistance risque de constituer une entrave sérieuse au développement du pays.



Dépoussiérage avec filtre à manches d'une installation de préparation de sable.

Longtemps livré à lui-même, le secteur vit aujourd'hui une crise grave, qui n'est que la sanction logique de l'espèce de gabegie dans laquelle il a évolué. Le problème n'est pas une vulgaire question de pierrailles comme on pourrait le croire. Il est beaucoup plus complexe et aux retombées plus importantes qu'il n'y paraît de prime abord. A telle enseigne qu'aujourd'hui, des spécialistes de la construction se demandent si certains grands projets (programmes de logements, 150 kms d'autoroutes, barrages, ...) ne risquent pas d'être revus à la baisse ou carrément remis au placard.

(1) Entreprise Nationale des Granulats.

(2) Organisme National du Contrôle Technique des Travaux Publics.

(3) Direction de l'Exploitation et de l'Entretien Routiers (ministère de l'Equipement).

L'extrait ci-après de l'allocation prononcée par Mr Mokdad Sifi, ministre de l'Equipement, à l'ouverture de ces journées, illustre parfaitement l'effort titanesque qu'il y a lieu de faire pour remettre sur rail le secteur et juguler la crise qui le secoue.

«On ne pourra pas répondre aux demandes en quantité et en qualité générées par les programmes d'équipement du pays, si on ne met pas en place et en urgence une politique nationale des granulats qui intègre tous les aspects d'organisation de la profession, de formation, de planification de la production, de législation et réglementation, de contrôle de qualité, de maîtrise des coûts et de protection de l'environnement»

Sachant que, d'une part, tout immobilisme ne pouvait qu'aggraver davantage la situation actuelle et que, d'autre part, les besoins futurs (immédiats et lointains) sont en net accrois-

sement, il devenait urgent de mettre de l'ordre dans la branche, sous peine de compromettre d'importants projets de construction, en chantier ou en voie de l'être, avec les effets secondaires dont on ne mesure pas toujours l'ampleur (notamment l'aggravation du chômage [ferment de l'instabilité sociale], la répercussion sur d'autres projets de développement, les surcoûts, ...). C'est dans ce cadre que le ministère de l'Equipement, en accord avec les autres ministères concernés, a mis sur pied, voilà une année déjà, le Comité National des Granulats (CNG), dont la mission est de dégager des solutions à court, moyen et long terme, bref de définir une politique nationale en matière d'agréats.

Le CNG s'est immédiatement attelé à la tâche et a entrepris un travail foncier d'un grand intérêt, sous la forme d'une vaste campagne de collecte d'informations. Grâce à la mobilisation et à la collaboration des

administrations locales et des producteurs; l'enquête du CNG, qui ne prétend pas être exhaustive, s'est soldée par une moisson riche en enseignements, qui permet aujourd'hui de se faire une idée assez précise sur l'état général du secteur.

La rencontre du Palais des Nations, qui a réuni quelque huit cents (800) professionnels et acteurs concernés par les granulats (producteurs, utilisateurs, autorités administratives, universitaires, défenseurs de l'environnement, ...), s'imposait et constituait en fait la 2ème phase du large débat engagé par les pouvoirs publics sur la problématique de ce matériau essentiel de la construction. Notons au passage que les granulats rentrent pour 80 à 100% dans la composition du béton, des routes et des assises de chemins de fer. Il était important en effet de réunir tous ceux qui sont intéressés par la question,

- Les causes majeures qui entravent actuellement la production enjambées.

pour leur communiquer d'abord les résultats de l'enquête menée sous l'égide du CNG et d'écouter ensuite tout le monde afin d'affiner le diagnostic et tenter de jeter les premiers jalons d'une démarche nationale dans ce domaine.

Le Forum du Club des Pins avait aussi un objectif immédiat comme l'a rappelé le ministre de l'Équipement aux participants : sortir avec des recommandations concrètes pouvant permettre très rapidement de relancer

la production pour répondre au moins quantitativement aux besoins des projets en cours de réalisation ou qui vont être incessamment lancés. Personne n'ignore que les retards engendrent des surcoûts considérables que les finances du pays ne peuvent plus se permettre. Notons tout de suite que les recommandations finales (encadré 2) n'ont pas répondu à cette attente. Les rédacteurs de ces résolutions, qui ont de toute évidence privilégié l'action à long terme, ne retenant en fin de compte que les mesures visant à assooir la profession, sans incidence immédiate sur le cours des choses, ont délibérément enjambé les causes majeures qui entravent actuellement la production, car jugées conjoncturelles.

Les court et moyen termes n'ont toutefois pas été ignorés puisque Mr M. Sifi a annoncé dans son discours de clôture quelques mesures qui devraient permettre une relance progressive de la production. Le ministre a d'abord rassuré les producteurs quant à une meilleure disponibilité des explosifs avant de faire part à l'assistance d'une action de plus grande envergure qui vise à dresser un «plan granulats» par wilaya. Dans cette opération, les administrations locales (DTP, DH, ...) seront appelées à jouer un grand rôle puisque ce sont elles qui devront établir la situation détaillée du secteur dans leur wilaya. Cela entend notamment l'identification : des installations existantes (capacité, état, type, ...), des ressources (importance, nature, ...), des besoins (agrégats, matériels, piè-

Evolution des prix

- ◆ 25 DA/t en 80
- ◆ 300 DA/t en 93

ces de rechange, personnels, ...), du personnel (effectifs, profils, besoins en formation, ...), des perspectives d'investissement (potentialités publiques et privées). C'est cette démarche qui devrait enclencher la véritable relance du secteur. Tout dépendra maintenant de la qualité des dossiers (et de leur délai de confection) qui seront présentés à l'Administration Centrale. Mr Sifi a assuré de son côté que non seulement les pouvoirs publics ont la ferme volonté de sortir la branche de son marasme mais qu'il y a toujours des possibilités de mobiliser des ressources de financement extérieur. La première réunion-bilan prévue dans six mois devrait permettre de se faire une idée indicative sur l'état d'avancement de l'opération et ses chances de succès.

Les exposés et les débats de ces journées nationales ont conforté l'idée déjà bien établie que la crise du granulat a tous les symptômes d'une crise durable dont le règlement passe inévitablement par une refonte de la chaîne dans sa totalité.

La production nationale, estimée à 32 millions de m³ (45 millions de t) en 1992, c'est-à-dire moins de 2 t par habitant contre 8 en Europe, ne représenterait que 45% des capacités de production du pays. Ces dernières se caractérisent par une répartition anachronique puisque 50% des 590 unités de production (sur un total qui avoisinerait les 700 unités) recensées par l'enquête du CNG se situent à l'Est du pays (22% au Centre, 19% à l'Ouest et 9% au Sud). Selon la même enquête, 20% des unités de production participent pour 80% à la

- Des ressources encore mal connues.

capacité globale alors que 80% des unités, stations de moins de 100 t/h, ne contribuent que pour 20% seulement. Le privé et les entreprises publiques locales (EPL) se partagent les petites unités (environ 40% chacun).

Selon certaines prévisions, la demande va croître plus vite que l'offre dans les prochaines années. Le déficit entre l'offre et la demande, de l'ordre de 10% ces dernières années, ira crescendo et on s'attend à ce qu'il dépasse les 20% de la production en l'an 2000. Selon les mêmes projections, la production passera de 34,5 millions de m³ à 38,5 millions de m³ entre 1994 et 2000 alors que la

Suite page 31

① Le Comité National des Granulats

Le Comité National des Granulats (CNG) institué par circulaire n° 17 du 10 janvier 1993, de Monsieur le Ministre de l'Équipement, est constitué par les membres représentant les institutions suivantes :

- ◆ Ministère de l'Équipement,
- ◆ Ministère de l'Industrie et des Mines,
- ◆ Ministère-Délégué au Budget,
- ◆ Ministère de l'Habitat,
- ◆ Conseil National de la Planification,
- ◆ Unions professionnelles,
- ◆ Entreprises : ENG, CTPP, INAPI, SONATRO, ENOF, EPTR Sud-Est, EPTP Alger, LNHC, LTPC, LTPO, LTPS, LTPE, LEM.
- ◆ La Présidence du CNG est assurée par l'ENG ;
- ◆ Vice-présidence : Direction de l'Exploitation et de l'Entretien Routiers (Ministère de l'Équipement) ;
- ◆ Secrétariat général : CTPP.

Depuis février 1993, le Comité œuvre pour définir un plan d'action devant permettre la relance de la production de granulats dans notre pays.

CTPP

BP 206, Kouba, Alger
Tél. : (02) 58.89.17 à 20
Fax : (02) 58.89.69
Télex : 62 370

ENG

BP 04, Kouba, Alger
Tél. : (02) 75.78.00 à 05
Fax : (02) 76.78.85
Télex : 64 543

Suite de la page 30

demande grimpera de 44 à 53,5 millions de m³ durant la même période.

Tout comme les capacités de production, les ressources existent, même si tout le monde s'accorde à dire qu'elles restent encore mal connues. Les roches massives, qui constituent déjà la matière prépondérante (75 à 80% de la production y proviennent), sont dominantes. L'exploitation des roches massives est plus difficile et plus coûteuse car elle nécessite généralement des techniques minières. Le peu de qualification des exploitants et le manque ou l'absence de moyens matériels adéquats font que, très souvent, les gîtes

- L'indisponibilité de la pièce de rechange et des consommables est sans conteste le mal endémique de la branche.

ne sont exploités que superficiellement, ce qui engendre un énorme gaspillage d'une ressource dont on oublie parfois qu'elle est, non seulement stratégique, mais, qu'en plus, elle est non renouvelable.

Le matériel, de provenance française à 50%, est marqué par la vétusté ; la moyenne d'âge est supérieure à 10 ans. La plupart des installations sont hétérogènes, ce qui complique davantage la maintenance, la capitalisation de l'expérience et les possibilités de fabrication d'au moins quelques pièces de rechange. Il a été relevé également un déséquilibre dans la répartition du matériel entre les différents ateliers de fabrication, ce qui se traduit par un ralentissement général de la production. Une exploitation rationnelle des carrières existantes permettrait de satisfaire largement les besoins actuels.

L'indisponibilité de la pièce de rechange (PR) et des consommables est sans conteste le mal endémique de la branche. On estime qu'à l'heure

actuelle 45% du parc matériel est à l'arrêt faute de PR. Parfois la cause de l'immobilisation d'un matériel se résume à un simple flexible. La délivrance au compte-gouttes, voire l'absence totale (notamment pour le secteur privé), de licences d'importation de PR a aggravé considérablement le problème. Ceux qui pensaient que cette situation allait être propice à la libération des énergies et à l'esprit d'initiative se sont lourdement trompés. Apparemment il est toujours plus aisé de tirer à boulets rouges sur ceux qui détiennent les cordons de la bourse (qu'ils aient agi à tort ou à raison importe peu) plutôt que d'exploiter les potentialités nationales. Ces dernières offrent des possibilités réelles avec les énormes stocks morts de PR détenus par de nombreuses entreprises et le tissu industriel national qui permet d'envisager la fabrication de certaines pièces. A ce propos, on ne peut que regretter l'absence aux journées nationales sur les granulats des sociétés de fabrication de matériel (SNVI, ENMTP, ENCC, ...) ; leur présence aurait sans aucun doute permis de solutionner quelques cas et pourquoi pas jeter les bases d'une véritable concertation entre les différents partenaires.

La conjugaison des effets de la dévaluation du dinar et des problèmes de trésorerie des entreprises ainsi que les coûts élevés des investissements (une station de concassage de 150t/h

- Taxes douanières et droits fiscaux, un fardeau lourd à porter.

approche les 200 millions de dinars) mettent hors de portée des entreprises l'achat de nouveaux équipements. Seul l'Etat est en mesure de faire de nouvelles acquisitions. Aussi, les producteurs n'ont d'autre alternative que de maintenir en marche leurs matériels. L'idée préconisée par certains d'associer les entreprises intéressées pour créer une filiale de maintenance et de rénovation des matériels présen-

Les instruments de la qualité

- La réglementation
- Les contrôles
- La métrologie
- La normalisation
- Les méthodes de gestion de la qualité
- La certification d'entreprise

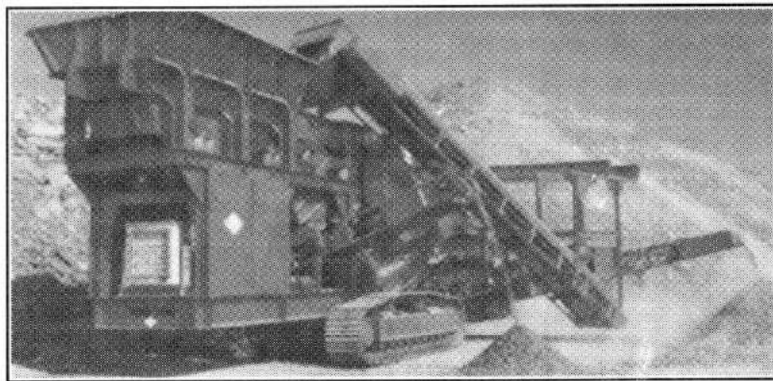
te des attraits indiscutables même si sa mise en oeuvre demande des efforts et un nouvel état d'esprit. Elle permettrait une meilleure rentabilité des moyens existants qui sont éparpillés (PR, ateliers de réparation, ...) et une plus grande efficacité (spécialisation des ateliers, centralisation des besoins et des importations, ...). La profession ne comprend pas par ailleurs que des agréments soient accordés à des concessionnaires pour la vente de voitures et pas à ceux qui sont disposés à vendre de la PR pour le secteur. D'autres intervenants ont insisté sur les taux exorbitants des taxes douanières et des droits fiscaux. Certains iront jusqu'à suggérer leur suppression pure et simple. A signaler que les Douanes n'ont pas été conviées à la rencontre.

Tous ces problèmes ne doivent pas cependant faire oublier que le délabrement actuel de la branche est le fruit de la mauvaise gestion et du mauvais fonctionnement des unités de production. Les déficits dans ce domaine sont énormes. En règle générale, les personnels des unités n'ont reçu aucune formation spécifique. Beaucoup de spécialités ne sont plus assurées chez nous et, hormis l'université, il n'existe aucun établissement spécialisé. Le manque de qualification des hommes est directement responsable du mauvais fonctionnement qui caractérise une bonne partie des unités, qui ne sont pas toujours gérées comme des unités économiques. Le fait que la production d'agrégats soit (généralement) une activité annexe à la raison principale de l'entreprise a contribué grandement au sous-professionnalisme actuel.

- Les granulats de mauvaise qualité exigent plus de liant.

Au stade actuel, des formations de courte durée en direction des personnels en exercice pourraient atténuer les dysfonctionnements et favoriser une amélioration de la production. Une revalorisation de certains métiers de la branche est également indispensable.

Quand on sait que la qualité du



Installation avec concasseur à mâchoires simple effet sur chenilles.

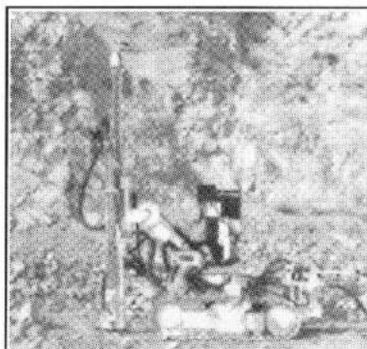
granulat et son prix de revient commencent à se dessiner au pied de la carrière déjà, on comprend tout l'intérêt qu'il y a à faire des différents intervenants dans la chaîne de production des professionnels à part entière. Un professionnalisme contribuerait à produire un matériau de meilleure qualité, donc à générer des économies (un agrégat de mauvaise qualité, outre une diminution de ses performances, exige plus de liant).

Pour l'heure, la qualité (qui est tributaire du choix du gisement, du mode d'exploitation, du matériel de production ou encore du mode de stockage) n'est pas à l'ordre du jour,

- Moins coûteux, disponibles à proximité, appropriés aux conditions climatiques de la région, les matériaux locaux offrent l'avantage non négligeable d'être connus (leur usage) des populations.

L'heure est plutôt à la quantité afin de satisfaire les besoins. Outre ce qui vient d'être dit, les matériaux locaux, s'ils étaient revalorisés, pourraient contribuer à atténuer la tension sur les granulats. Moins coûteux, disponibles à proximité, appropriés aux conditions climatiques de la région, les matériaux locaux offrent l'avantage non négligeable d'être connus (leur usage) des populations. Ils ne demandent que quelques adaptations ou améliorations pour se substituer aux matériaux traditionnels. Force est de constater malheureusement que, ni les entreprises, ni les laboratoires, ni même (et c'est plus grave) les organismes spécialisés, n'ont fait quoi que ce soit de significatif pour leur promotion. Nos universités et autres centres de recherche ne sont pas exempts de reproche.

Les 1ères journées sur les granulats ont mis en exergue les causes tant



Engin de forage.

endogènes qu'exogènes qui ont conduit à la situation actuelle de l'industrie du granulat. Vu la multitude et la complexité des problèmes, il serait illusoire de croire que la fièvre du granulat va s'estomper rapidement. Cependant, avec une meilleure organisation et une utilisation optimale des moyens et des ressources du moment, on pourrait améliorer sensiblement les performances. Le pari est certes difficile mais il doit être gagné si on ne veut pas compromettre la relance dans le secteur de la construction dont on connaît l'importance capitale pour l'emploi. Le vent de libéralisme qui souffle sur notre économie pourrait aussi briser le quasi monopole et libérer les initiatives.

Ces rencontres ont également montré qu'il y avait urgence à organiser la profession si on ne veut pas se contenter d'une relance éphémère. Le CNG, qui a déjà accompli un travail de défrichage appréciable, peut jouer le rôle de catalyseur dans cette réorganisation. Les bonnes volontés qui se sont manifestées durant ces journées se doivent aussi de contribuer concrètement à la démarche engagée pour donner plus de relief à leurs discours ⑦

M. L.

② RECOMMANDATIONS

- 1) Susciter l'organisation de la profession.
- 2) Nécessité d'élaborer un cahier des charges auquel devra souscrire tout exploitant de carrière ou sablière.
- 3) Introduire la formation professionnelle dans les métiers liés à l'industrie du granulat. Améliorer la qualité de l'Administration locale notamment le perfectionnement des agents chargés de faire respecter les lois.
- 4) Faire prendre en charge la protection de l'environnement par les industriels.
- 5) Faire de la qualité un critère de sélection des différents opérateurs intervenant dans la chaîne.
- 6) Editer un recueil commenté de l'ensemble des textes réglementaires existants.
- 7) Développer le réseau technique national.
- 8) Veiller à la conformité avec la métrologie légale.
- 9) Renouer les relations de coopération technique internationale.

NB : Ceci n'est pas la version officielle.

Rendez-Vous

ANIDIS
Associazione Nazionale
Italiana di Ingegneria Sismica

AFPS
Association Française
du Génie Parasismique

2ème symposium franco-italien de génie parasismique

Hommage à Giuseppe Grandori

RENFORCEMENT ET REPARATION DES STRUCTURES EN ZONE SISMIQUE

12, 13 et 14 Octobre 1994, NICE (France)

Secrétariat de l'AFPS
Domaine de Saint-Paul, BP 1
78470 St-Rémy-lès-Chevreuse (France)
Fax 33 (1) 30 52 75 75

10th EUROPEAN CONFERENCE ON EARTHQUAKE ENGINEERING



August 28 - September 2, 1994
Vienna, Austria

Adresse :
10th ECEE Secr.
c/o Mondial Congress
Faulmannsgasse 4
A-1040 Vienna, AUSTRIA

TARIFS

- ◆ Avant 1 avril 1994..... 5 000 AS
- ◆ Après 1 avril 1994..... 5 800 AS

UNIVERSITE DE SHERBROOKE

QUATRIEME COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE PRESSIOMETRE

CENTRE DES CONGRES
Sherbrooke (Québec) CANADA
du 17 au 19 mai 1995

4e CIP

Les résumés, de 300 à 500 mots, en français ou en anglais, doivent être soumis avant le 15 février 1994 à :

Gérard Ballivy,
Département de génie civil, Université de
Sherbrooke,
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 Canada.
Téléphone : (819) 821-7115
Télécopieur : (819) 821-7974.

Sous le haut patronage de MM les Ministres de l'Intérieur et de l'Habitat

L'ASSOCIATION ALGERIENNE DE GENIE PARASISMIQUE (A.G.S)

ORGANISE
DES

JOURNEES PORTES OUVERTES SUR LE RISQUE SISMIQUE

PALAIS DE LA CULTURE - ALGER

8 - 9 - 10 FEVRIER 1994

PROGRAMME:

● Conférences

MARDI 08/02/94

Matinée

9H - 10H : Ouverture officielle des journées.
10H - 11H30 : Conférence sur la sismologie et l'aléa sismique.
Animateurs : Mr Benhalou (CRAAG), Mr El Foul (CGS).
11H30 - 12H : Débat.

Après-midi

15H30 - 17H : Conférence sur les effets des séismes sur les constructions.
Animateurs : Mr Belazougui (CGS), représentant (CTC).
17H - 17H30 : Débat.

MERCREDI 09/02/94

Matinée

9H - 13H : Assemblée générale de l'Association Algérienne de Génie Parasismique (AGS).

Après-midi

14H30 - 17H : Conférence sur la réduction du risque sismique : aspects préparation/intervention et éducation du public.

Animateurs : représentant de la DGPC, représentant du corps médical.

17H - 18H : Débat.

JEUDI 10/02/94

Matinée

9H - 12H : Poursuite des diverses expositions et projections.

Après-midi

14H - 16H : Projection d'un film grand public sur les séismes.
16H - 17H : Débat grand public.
17H : Clôture des journées.

● Exposition : 9H30 à 18H30